

Master professionnel BANQUE, PATRIMOINE, ASSURANCE

OBJECTIFS

Le Master d'économie, dans sa spécialité Banque, Patrimoine, Assurance, est une formation sur deux ans qui combine plusieurs types de connaissances dans le but de développer les potentiels d'analyse et de traitement des informations dans le domaine de la monnaie, de la banque et de l'assurance.

La première année a pour objet d'apporter, outre les outils d'analyse économique traditionnels, des connaissances plus spécifiques au domaine bancaire et financier dans trois grands domaines : l'environnement bancaire et financier, l'analyse financière et le droit du crédit.

A l'issue de la première année, la spécialité offre un parcours professionnel Banque – Patrimoine – Assurance et la possibilité d'intégrer un parcours recherche en s'appuyant sur les disciplines propres à la spécialité. Le parcours professionnel vise à développer les compétences des étudiants dans les domaines de la banque, et de l'assurance dans une optique de gestion de patrimoine.

MODE DE RECRUTEMENT

Peuvent accéder à la deuxième année de Master, parcours professionnel, les étudiants qui ont acquis 60 crédits ECTS à la fin d'une première année de Master (ou leur équivalent par voie de validation d'acquis) présentant un niveau d'acquis équivalent à ceux de la première année et en fonction des places disponibles. Le vivier de recrutement de la 2^{ème} année n'est donc limité aux seuls étudiants issus de la 1^{ère} année du master. L'accès à cette deuxième année de Master est prononcé par un jury qui peut procéder à des auditions en vue d'apprécier la motivation des étudiants. L'admission peut être conditionnée à l'obtention de prérequis.

Formation continue :

Un parcours de formation continue peut être mis en place avec l'aide du Service de Formation Continue de l'Université de Bourgogne (SUFCOB). Le parcours de formation sera éventuellement être aménagé sur deux ans.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Présentation des UE

UE 1 - Economie monétaire et bancaire

UE 2 - Environnement international

UE 3 - Patrimoine et Fiscalité

UE 4 - Communication

UE5 - Gestion et Outils de la banque

UE 6 - Assurances

UE 7 - Patrimoine et fiscalité

UE 8 - Stage long

Tableau des UE et contrôle des connaissances

UE - disciplines	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 - Economie monétaire et bancaire				3	CT/CC			3
Money and banking	20		20			2/3	1/3	
Anglais (en auto-formation au Centre de Langues)								
TOTAL UE 1	20		20	3				3
UE 2 - Environnement international				7	CT /CC			7
Gestion Financière internationale	20	10	30			3	1.5	4.5
Intégration Européenne	20		20			2.5		2.5
TOTAL UE 2	40	10	50	7				7
UE 3 - Patrimoine et Fiscalité				7	CT			7
Droit fiscal	24		24			7		7
Droit civil et droit patrimonial	24		24					
Séminaire / Point actualité								
TOTAL UE 3	48		48	7				7
UE 4 - Communication				3	CT/CC			3
Modèles informatisés de gestion des risques et des rendements		24	24			1/3	2/3	3
Animation et techniques de communication	6	9	15					
TOTAL UE 4	6	33	39	3				3
UE5 - Gestion et Outils de la banque				7	CT			7
Economie et gestion bancaire	24		24			7		7
TOTAL UE 5	24		24	7				7
UE 6 - Assurances				6	CT			6
Economie et droit des assurances	24		24			6		6
TOTAL UE 6	24		24	6				6
UE 7 - Patrimoine et fiscalité				7	CT/CC			7
Gestion de patrimoine	24		24			5.5	1.5	7
Séminaire/point actualité								
TOTAL UE 7	24		24	7				7
UE 8 - Stage long (minimum 4 mois)				20	Ecrit+Oral			20
Suivi stage et conférences								
TOTAL UE 8				20				20
TOTAL M2 (hors stage)	186	43		60				60

CT : Contrôle Terminal

CC : Contrôle Continu

(a) : la durée du stage est fixée à 700h compte tenu du nombre de semaines obligatoires passées dans l'entreprise.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Les modalités de contrôle sont définies en début d'année. Elles peuvent être différentes aux deux sessions.

Les examens peuvent être écrits ou oraux et être communs à plusieurs matières. L'évaluation des travaux rendus dans le cadre de certains enseignements, sont incorporés à la note d'examen selon des proportions définies au début des cours.

L'UE 8 (stage) a pour but de démontrer la capacité des étudiants à s'intégrer dans une équipe de travail en milieu professionnel, de mener à bien les missions qui leur sont confiées, de démontrer leur capacité de communication tant à l'intérieur de la structure de travail que vis-à-vis de l'extérieur. Elle est validée après soutenance d'un rapport de stage.

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION :

Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION :

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

En plus des dispositions générales précisées dans les procédures de validation des parcours M2 figurant dans la présentation générale de la mention Sciences Economiques du Master Economie-Gestion, les dispositions spécifiques à la spécialité *Banque, Patrimoine, Assurance* sont les suivantes.

L'année M2 peut être obtenue par capitalisation des UE (total au moins égal à 10/20 pour chaque UE), soit par compensation entre les UE (moyenne générale des UE supérieure ou égale à 10/20). Seule l'UE 8 n'est pas compensable.

La moyenne pondérée générale sert à déterminer la mention du diplôme.

Stage : minimum 4 mois

La durée du stage est fixée à 700h compte tenu du nombre de semaines obligatoires passées dans l'entreprise.

DEBOUCHES

Les métiers visés sont :

- Cadre, consultant, chargé d'étude;
- Responsable des principaux segments de la banque de détail (particuliers, professionnels et PME-PMI) ;
- Analyste financier,
- chargé d'affaires,
- créateur de nouveaux contrats,
- actuaire,
- ...

Ces métiers vont s'exercer en banque, assurance, cabinets de gestion du patrimoine, les grandes entreprises,...

CONTACTS

Responsable de formation **Jacques Soichot** Maître de Conférences

Scolarité – secrétariat pédagogique **Patricia Ladouce** ☎ 03.80.39.54 31 **patricia.ladouce@u-bourgogne.fr**

Composante(s) de rattachement :UFR de Sciences Economiques et de Gestion